

DISCOURS DE SON EXCELLENCE AMBASSADEUR ALBERT SHINGIRO, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, REPRESENTANT SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI, LORS DU SIXIEME SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEEAC SUR L’ACTION HUMANITAIRE EN AFRIQUE CENTRALE

Malabo, Guinée Equatoriale, le 07 février 2025

Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d’Etat et de Gouvernement de la CEEAC, Excellences Messieurs les Chefs d’Etat et de Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation, Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC, Distingués participants, Mesdames et Messieurs, Tout protocole observé !

- 1) C’est avec un grand honneur et un profond sentiment de responsabilité que je prends la parole devant vous à l’occasion de ce sommet extraordinaire dédié exclusivement à la situation humanitaire et ses causes profondes, au sein de la CEEAC, et j’y participe au nom de **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi** qui n’a pas pu prendre part à ces assises

à la suite d'autres engagements de dernière minute. Il m'a chargé de transmettre à cette Auguste Assemblée ses salutations fraternelles et ses vœux de réussite ainsi que ses hommages particuliers à Son Excellence le Président Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président en exercice de la CEEAC pour ses réalisations louables traçant la destinée de notre Communauté et son leadership avéré au niveau continental.

2) Permettez-moi ensuite d'exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au peuple Equato-Guinéen pour l'accueil chaleureux et fraternel dont ma délégation a fait l'objet depuis notre arrivée dans cette belle et vibrante ville de Malabo. Mes sentiments de gratitude vont également à l'endroit de la Commission de la CEEAC à travers son Président Ambassadeur Gilberto Verissimo pour les efforts déployés dans l'organisation de ces assises, témoignant de notre volonté commune de répondre avec efficacité aux défis humanitaires qui menacent la stabilité et l'avenir de notre région.

3) **Excellence Monsieur le Président**, cette conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement sur la situation humanitaire dans notre sous-région arrive à point nommé à un moment crucial où notre région de l'Afrique centrale continue à faire face à des défis humanitaires complexes, interdépendants, multiformes et multidimensionnels dont les principaux sont liés aux conflits armés interétatiques marqués par la persistance des groupes armés locaux et étrangers et aux guerres de proxy qui servent les intérêts étrangers.

- 4) Aujourd'hui, l'Afrique Centrale traverse une période critique marquée par une succession de crises humanitaires sans précédent dont certaines se répètent chaque décennie. En octobre 2024, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a recensé plus de 11 millions de personnes déplacées, dont 8,2 millions à l'intérieur de leurs propres pays et près de 2,6 millions de réfugiés. Ces chiffres glaçants traduisent des souffrances humaines profondes qui menacent la cohésion de nos sociétés.
- 5) Ces crises trouvent leurs racines dans des conflits armés persistants, exacerbés par l'activisme des groupes armés et le trafic illicite des ressources naturelles qui alimentent les conflits dans des zones comme à l'Est de la RDC qui traverse une crise humanitaire et sécuritaire sans précédent. Il en est de même pour la RCA et le Tchad où l'activisme des groupes armés dans certaines régions de ces deux pays frères, mine les efforts de paix et de développement. Les violences insoutenables infligées aux populations civiles de l'Est de la RDC par des groupes armés dont le mouvement M23 soutenu par le Rwanda continuent de provoquer des déplacements massifs des populations y compris les femmes et les enfants.
- 6) Face à cette situation de plus en plus préoccupante non seulement pour la RDC mais également la région et la quasi-totalité de la communauté internationale, le Burundi voudrait saisir cette occasion pour contribuer positivement aux efforts de paix à l'Est de la RDC

- ❖ **Premièrement, le Burundi** renouvelle sa solidarité avec la population de l'Est de la RDC aujourd'hui en souffrance dans les camps de déplacés et souhaite en même temps un prompt rétablissement aux victimes des récentes offensives sur Goma et ses environs qui sont aujourd'hui sous traitement dans les hôpitaux ou qui se terrent encore chez eux de peur de voir leurs vies fauchées.
- ❖ **Deuxièmement,** le Burundi condamne dans les termes les plus forts la résurgence et l'intensification des attaques du M23 soutenu par l'armée Rwandaise sur plusieurs centres stratégiques, y compris la prise de la ville Goma qui s'est soldée par plusieurs milliers de morts (3000) et de blessés et des déplacements massifs des populations civiles sans défense , ajoutant ainsi le drame dans le drame en exacerbant la crise humanitaire déjà existante dans cette partie du territoire de la RDC. Cette intensification des combats constitue une grave violation du cessez-le-feu et compromettent les efforts en cours visant à parvenir à une solution pacifique et politique durable de cette crise qui a tant duré.
- ❖ **Troisièmement,** le Burundi appelle à la cessation immédiate des hostilités et à la fin de l'expansion territoriale à l'Est de la RDC par le M23 et ses alliés et le retrait immédiat et inconditionnel des troupes Rwandaises du territoire de la RDC ainsi que la poursuite du démantèlement de tous les groupes armés locaux et étrangers qui pullulent dans cette partie de la RDC ainsi que

le retour dans leurs pays d'origine pour être réintégrés dans la vie civile.

- ❖ Sur le plan du droit international, nul n'ignore que franchir la frontière d'un autre pays sans invitation ni autorisation, armes à la main constitue un acte d'agression et d'invasion d'un autre Etat en violation flagrante des principes sacrés de la Charte des Nations Unies, tels que la coexistence pacifique, le respect de la souveraineté nationale, le respect de l'intégrité territoriale et l'indépendance politique d'autres Etats. Au 21^{ème} siècle de tels actes sont inacceptables car ils sont de nature à créer un précédent dangereux auquel certains acteurs pourraient se référer pour grignoter des territoires d'autres Etats tiers par force avec les risques de sombrer dans la loi de la jungle. Si nous laissons de tels actes se réaliser sous nos yeux, cela risque d'exacerber les velléités expansionnistes et sécessionnistes sur le continent et aucun pays ne sera épargné.

7) **Au chapitre des solutions**, nous exhortons toutes les parties prenantes de reprendre sans délai le chemin du dialogue engagé dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi pour donner la chance à la paix et la sécurité dans cette partie orientale de la RDC qui a tant souffert. Bref, partant du principe de la non indifférence du Traité révisé de la CEEAC, des principes de la Charte des Nations Unies et d'autres instruments régionaux pertinents comme l'Accord-cadre sur la RDC et la région dont le Burundi assure la présidence du Mécanisme de suivi, la communauté régionale et internationale a le devoir moral d'arrêter ce conflit, qui est certes circonscrit aujourd'hui dans partie orientale de

la RDC, mais avec des risques majeurs d'embraser toute la région avec de possibles ramifications sur tout le continent Africain, ce qui va freiner l'objectif du continent de faire taire les armes d'ici 2030.

Je vous remercie pour votre attention !